

Vu du colombier



Avril - Mai 2025

51

Edito



Chères L'Houméennes, Chers L'Houméens,

Alors que nous avons tourné la page d'une année marquée par une instabilité internationale et nationale sans précédent, il nous appartient, en tant que collectivité locale, de relever les défis avec responsabilité et détermination. Depuis deux mandats, je m'engage avec mes collègues élus en faveur de la transition et de la modernisation de notre territoire. Avec mon équipe municipale, je défends chaque jour la volonté de valoriser L'Houmeau et d'en faire un village où il fait bon vivre, travailler et innover.

Nous poursuivons activement nos projets. A ce jour, nous avons acquis 18 hectares en cinq ans sur les 44 hectares prévus dans le périmètre de l'Espace Naturel Sensible. Nous allons relancer les propriétaires pour leur expliquer notre démarche visant à protéger cet environnement situé entre les marais de Pampin et le Port du Plomb, et tenter de les convaincre.

Par ailleurs, la politique consistant à faire respecter le stationnement des véhicules à moteur conformément au code de la route, c'est-à-dire à interdire les voitures et les motos sur les trottoirs, a été comprise et appliquée par la grande majorité des habitants. Je tiens à les remercier pour leur contribution à la sécurité des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. De plus, cela permettra un accès plus fluide et sans obstacle pour les services de secours.

Nous avons également reçu un grand nombre de réponses à l'enquête sur les commerces du centre-bourg. Grâce à cette forte participation, le prestataire a pu nous présenter plusieurs pistes de réflexions. Nous consacrerons un article sur le sujet

dans les prochains mois pour vous faire part des résultats et des possibilités d'élargir l'offre commerciale.

La sécurité reste une priorité, et nous avons renforcé la coopération entre la gendarmerie et la police municipale. Dès cette année, nous mettrons en place la vidéoprotection aux différentes entrées de notre commune ainsi qu'à l'accueil de la mairie, pour renforcer la sûreté de notre village.

Les travaux de la piste cyclable entre L'Houmeau et Lagord ont débuté, une très bonne nouvelle pour un dossier qui se concrétise enfin après plus de 15 ans d'attente.

D'ici quelques semaines les travaux des ombrières photovoltaïques sur le parking du stade La Fontaine commenceront : ils marqueront un pas important dans notre transition énergétique.

Le budget 2025 sera voté le 7 avril, nous pourrons vous en parler dans le prochain numéro du *Vu du Colombier*.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite un agréable printemps.

Bonne lecture,

Jean-Luc ALGAY
Maire de L'Houmeau

**Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
au Développement Economique**

**Vice-Président de l'Association Technopole
La Rochelle Littoral Aunis Saintonge (ATLLAS)**



Les 12 et 19 mars, le Maire a signé les actes notariés pour l'acquisition des parcelles ZA 94, ZD 5 et ZD 292 situées dans le périmètre de l'espace naturel sensible (ENS). Cela porte à près de 18 hectares, sur 44 hectares au total, le foncier maîtrisé par la commune dans l'ENS.

() La création d'Espaces Naturels Sensibles vise à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels et les champs naturels d'expansion des crues. Créés par les Départements, ils permettent à ceux-ci d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ces espaces naturels.*

De l'art en plein air et la restauration d'un monument dans le parc

Pierre Souchard, sculpteur sur pierre originaire de Nieul-sur-Mer, a récemment installé dans le parc de la mairie son œuvre intitulée L'entre ciel et terre. Cette sculpture en pierre orientée vers le séminaire et le kiosque représente la connexion entre le ciel et la terre et invite à la contemplation. Pierre Souchard a souhaité rendre hommage au parc de L'Houmeau dans lequel il vient régulièrement se ressourcer et puiser une « bonne énergie » depuis sa rémission d'une longue maladie.

Parallèlement, la croix du parc, dédiée à la mémoire des séminaristes des années 1950 qui ont planté les arbres du parc de la Mairie, a été restaurée après avoir été vandalisée en novembre 2024. Depuis l'annonce de sa restauration faite par voie de presse un témoignage précieux est parvenu à la Mairie : l'Abbé Texier, ancien séminariste a apporté son témoignage. Extrait de sa lettre adressée à Monsieur le Maire : « Je suis probablement l'un des derniers qui furent ces « planteurs ». J'étais à L'Houmeau de 1947 à 1954. Le petit groupe des « planteurs » faisait les trous. Ensuite on nous emmenait à Saintes, à Voiville où nous prenions des jeunes plants [...] qui appartiennent maintenant à la commune. J'étais plus vaillant qu'aujourd'hui ! J'ai 95 ans. »



Budget 2024 : retour sur l'année en chiffres

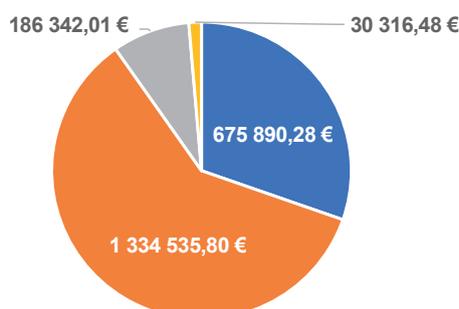
FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT RÉALISÉS

Le fonctionnement

Le fonctionnement recense toutes les opérations et dépenses courantes de la collectivité. Les dépenses comprennent les frais de personnel, les fournitures, les fluides (eau, électricité...), les intérêts de la dette, les prestations de services...

Les recettes concernent les ressources fiscales, dotations de l'Etat, concours financiers, recettes tarifaires...

Dépenses : 2 227 084,57 €

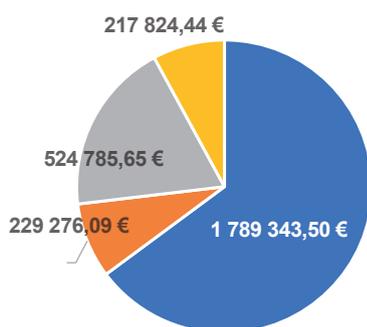


- Charges générales
- Dépenses de personnel
- Charges de gestion courante
- Autres dépenses

Montant de l'épargne brute : 549 231,74 €

La différence entre les dépenses et les recettes sert à financer l'investissement

Recettes : 2 761 229,68 €



- Impôts et taxes
- Produit des services
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits

Les principaux ratios

- Dépenses réelles de fonctionnement / hab : 717 €
- Recettes réelles de fonctionnement / hab : 889 €
- Dépenses d'équipement brut / hab : 251 €
- Encours de la dette : 549 €/hab (contre 649 € en 2023)
- Capacité de désendettement : 3.19 années

L'investissement

L'investissement recense l'ensemble des flux financiers relatifs à l'entretien durable du patrimoine municipal, la construction de nouveaux équipements et le remboursement du capital de la dette.

Principales réalisations :

- Géothermie : 291 055,23 €
- Travaux de voirie : 274 739,73 €
- Travaux sur les bâtiments communaux : 101 747,29 €
- Groupe scolaire : 40 306,49 €

Dépenses : 1 298 776 €

Dépenses d'équipement
781 708 €

Reprise du déficit
286 141 €

Remboursement de la dette
213 898 €

Autres dépenses
17 029 €

Recettes : 827 278 7 €

Dotations et fonds divers (taxe d'aménagement, FCTVA...)
FCTVA : Il s'agit de la TVA récupérée sur les dépenses d'investissement de l'année 2022
560 936 €

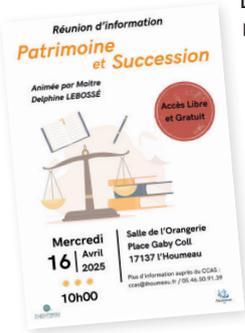
Subventions
266 342 €

Pour la deuxième année consécutive, la commune a conservé un niveau d'investissement important en n'ayant pas recours à l'emprunt. Cette donnée est importante notamment dans le cadre du financement des projets à venir.

Le budget 2025 sera voté début avril, nous ne manquerons pas d'y revenir en détail dans le prochain *Vu du Colombier*.



TRANSMISSION DU PATRIMOINE ET SUCCESSION : RENCONTRE AVEC UN NOTAIRE



Le CCAS organise le **mercredi 16 avril à 10h** salle de l'Orangerie une réunion d'information gratuite sur le thème du patrimoine et de la succession. Animée par Maître Delphine LEBOSSE, notaire, cette réunion sera l'occasion de répondre à vos interrogations sur les différentes étapes d'une succession, les droits et obligations des héritiers, ainsi que les stratégies à adopter pour anticiper et préparer cette phase importante de la vie.

CYBERMENACES : COMMENT SE PROTÉGER ?



Le CCAS vous propose de participer à une réunion d'information gratuite sur les Cybermenaces animée par la section opérationnelle de lutte contre les cybermenaces de la Gendarmerie de Charente-Maritime le **mercredi 11 juin à 10h** salle de l'Orangerie. De nombreux conseils vous seront donnés pour prévenir les arnaques en tout genre et éviter les escroqueries informatiques.

MAI À VÉLO :



Pour la deuxième année consécutive, le CCAS de l'houmeau en collaboration avec le Conseil des Sages

participe à l'événement Mai à vélo et vous propose cette année une balade à vélo entre L'houmeau et Marsilly le samedi 24 mai. Au programme : visite de claires ostréicoles, balade en bord de mer et pot convivial offert par le CCAS. Balade ouverte à tous. Départ : 14h au Kiosque, parc de L'houmeau.

Inscription obligatoire avant le 10 mai : 05.46.50.91.39 / ccas@lhoumeau.fr

Du 21 au 31 mai, vous pourrez également visiter une exposition retraçant l'histoire du vélo et ses origines
Salle du Conseil Municipal aux horaires d'ouverture de la Mairie.

ARGENT DE POCHE : LANCEMENT DES INSCRIPTIONS 2025

Les inscriptions pour le dispositif "Argent de poche" été 2025 sont ouvertes ! Pour candidater il vous suffit de remplir et retourner un dossier d'inscription à la Mairie. Pour rappel, ce programme offre la possibilité aux L'houméens âgés entre 16 et 18 ans d'effectuer des missions de 3h30 par jour sur 10 jours auprès des services communaux en échange d'une indemnité de 15€ par demi-journée travaillée. **Cette année, ces missions se dérouleront du 7 au 31 juillet. Fin des inscriptions le 6 juin.**



Dossier de candidature disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet <http://www.mairie-lhoumeau.fr/>

Expression de l'opposition

Chers administrés,

Nous nous retrouvons après une pause, avec un grand plaisir.

En ce début de printemps 2025 ensoleillé, nous sortons toutes et tous de notre pause hivernale. Nous venons vers vous toutes et tous.

Nous vivons des bouleversements terribles sur notre planète nous devons être très vigilants.

Notre commune ni échappe pas, aux bouleversements en toutes proportions gardées, comme le changement du ramassage des ordures ménagères, horaires et modifiés, un calendrier aurait dû être distribué dans vos boîtes aux lettres hormis certaines rues, n'ont pas été distribuées ? Un petit couac !

Cela ne vous a pas échappé des travaux perturbent quelque peu vos habitudes du quotidien pour la géothermie, rue Raymond Jean, rue des sports mais tout cela dans l'intérêt de tous. La piste cyclable de Lagord - L'houmeau, montre son « bout de piste », préparez vos vélos, pour les prochaines aventures dans nos communes amies.

Profitez du beau temps printanier pour jardiner.

**Mme Danielle Péri,
Mme Lucette Renaud**

L'houmeau Arpege : UNE ECOLE DE MUSIQUE POUR TOUS !



L'houmeau Arpege est une école de musique reconnue pour la qualité de son enseignement. Hébergée au sein de la Maison Intergénération, elle propose des cours d'éveil musical, de piano (son instrument fondateur) mais également des cours de guitare et de batterie adaptés à tous les niveaux.

Flavien Casset, professeur de guitare passionné et expérimenté, accueille des élèves débutants ou adultes confirmés. Riche d'une solide expérience pédagogique et scénique, il s'adapte aux objectifs de chaque élève pour un apprentissage personnalisé et motivant. Il propose des cours de guitare classique, acoustique et électrique, couvrant un large répertoire allant du classique au rock, en passant par le jazz et la chanson française. Richard Frequelin propose des cours de batterie pour tous les niveaux et tous les âges. C'est avec patience et bienveillance que ce musicien professionnel et éducateur rend les apprentissages passionnants. Du rock, métal, au jazz, blues et funk... venez découvrir ou approfondir différents styles de musique.

Contact :
Alain Villanova,
Président de l'association L'HOUMEAU ARPEGE
06 63 72 01 59 - lhoumeau.arpege@laposte.net

ENQUÊTE USAGERS SUR LES DECHETS : ATTENTION AUX FAUX ENQUÊTEURS !

Vous le savez, une enquête sur les déchets, menée par secteur, est en cours dans les communes de l'Agglomération. A L'Houmeau, elle va démarrer vers le 11 avril.

Indispensable, elle permet à l'Agglo de mettre à jour les informations et les équipements.

Vous recevrez un tract dans votre boîte aux lettres, puis un enquêteur de l'entreprise Trait d'Union, mandatée par l'Agglo, passera au domicile **du mardi au vendredi, entre 11h et 19h30 ou le samedi, entre 10h et 17h.**

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé et les usagers devront alors appeler Trait d'Union au n° vert 0 800 730 430 pour fixer un rendez-vous.

ATTENTION : Des individus suspects se feraient passer pour des agents de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle dans le but de commettre des actes malveillants.

Comment reconnaître les enquêteurs ?

Ils portent un gilet fluorescent marqué « Trait d'Union » (entreprise mandatée par l'Agglo), un badge nominatif et disposent d'une lettre d'accréditation.

Les agents enquêteurs ne vous demanderont jamais vos coordonnées bancaires et ne vous vendront rien !

Si vous observez des comportements étranges, nous vous encourageons à contacter sans tarder la Police municipale ou la gendarmerie.

"SMILE" : SERVICE MOBILE D'INFORMATIONS LOCALES POUR L'EMPLOI

Dans le cadre d'un nouveau projet, intitulé « SMILE », la Mission locale, France Travail et leurs partenaires, sillonnent le territoire de l'Agglomération pour aller à la rencontre des habitants : demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprise, étudiants, salariés en reconversion ou ayant un projet de formation professionnelle...

Des conseillers sont présents pour échanger sur votre situation, informer, orienter, mettre en relation, présenter les aides possibles.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre !

SMILE sera à nouveau présent à L'Houmeau le mercredi 21 mai (Mairie, salle du Conseil Municipal).

LA PLACE DU 14 JUILLET ACCUEILLE UN NOUVEAU COMMERCANT.

Plusieurs semaines de travaux ont été nécessaires à Gabriel Mailhebiau, nouveau gérant de la pizzeria, pour réaménager son point de vente et offrir aux clients une ambiance totalement revisitée. Poussez la porte, il aura grand plaisir à vous faire découvrir sa carte.

ENQUÊTE DE LA BRIGADE DE SAINT-TROP-PELLE AU PORT DU PLOMB

Le dimanche 18 mai de 9h à 12h, le rallye à énigmes organisé par l'association Marselloise, les 24 heures de la Pelle fera étape au port du Plomb (côté L'Houmeau). Des indices seront à découvrir sur le Frepat par les enquêteurs amateurs, déguisés et emmenés cette année par les militaires de la brigade de Saint-Trop-Pelle en vacances sur l'île de Ré. Renseignements aux 06 83 58 14 44 et Facebook : les24heuresdelapelle

BOITE AUX LETTRES NORMALISÉE = GARANTIE DE BONNE RÉCEPTION DU COURRIER

Afin de faciliter l'utilisation des boîtes aux lettres de garantir la protection et la bonne distribution du courrier, les boîtes aux lettres françaises doivent répondre à des normes.

Elles doivent respecter des dimensions précises pour permettre une gestion optimale du courrier, tout en étant conformes aux normes de sécurité (résistance aux intempéries, à l'effraction, etc.). Voici les dimensions recommandées pour une boîte aux lettres standardisée : au moins 26 cm de hauteur, 26 cm de largeur, 34 cm de profondeur. La fente d'introduction doit mesurer 23,5 x 2,4 cm. Le porte-nom (1cm x 2,4cm) doit faire apparaître le(s) nom(s) de tous les habitants du foyer.

La boîte aux lettres installée à 1,5 m maximum du sol, permettra aux facteurs de déposer ou de récupérer vos courriers et colis !

LES RENDEZ-VOUS DE LA LUDOMOBILE

Les ludothécaires vous accueillent et vous proposent d'essayer les nombreux jeux pour enfants et adultes sans limites d'âges ! **La Ludomobile sera à L'Houmeau :**

- Vendredi 18 avril de 16h30 à 18h30. Maison Intergénération
- Mercredis 21 mai et 4 juin de 10h à 12h. Salle de l'Orangerie et dans le parc

LES SÉANCES DU REPAIR CAFÉ

Des passionnés de la petite réparation se retrouvent pour prolonger ou donner une seconde vie aux objets du quotidien (petit électro-ménager, ordinateurs, smartphones, vêtements...)

Renseignements par mail : repaircafe17137@yahoo.com

Les séances se déroulent à la Maison Intergénération et sont libres d'accès. Prochains rendez-vous :

- Vendredis 18 avril et 16 mai à partir de 16h
- Samedis 3 et 31 mai à partir de 14h

Dimanche 13 avril de 10h à 18h complexe Saint-Exupéry : 5^{ème} marché de Printemps de la Promotion de L'Houmeau. 40 exposants, une animation musicale et des animations pour les enfants toute la journée. Renseignements www.lapromotiondelhoumeau.fr

Mercredi 16 avril à 10h, salle de l'Orangerie : réunion d'information gratuite sur le thème du patrimoine et de la succession. Organisée par le CCAS de L'Houmeau. Entrée libre.

Samedi 26 avril de 9h à 12h30. Maison Intergénération et Esplanade Charles de Gaulle : Vente et troc de plantes. Organisé par l'association Au Bonheur des Jardiniers de L'Houmeau. Ce marché permettra à chacun d'acheter ses plantations de fleurs, légumes et aromatiques pour préparer son jardin mais également de troquer des plants, boutures, bulbes, graines et bons conseils !

Jeudi 8 mai à 11h : Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Monuments aux morts, esplanade Charles de Gaulle.

Dimanche 18 mai, 15h dans le parc de la mairie : Stage de danse dans le parc, Promotion de L'Houmeau.

Dimanche 18 mai de 9h à 12h sur le Port du Plomb : rallye à énigmes organisé par l'association Marselloise, les 24 heures de la Pelle fera étape au port du Plomb (côté L'Houmeau).

Du vendredi 16 au mercredi 21 mai de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30. Mairie et salle de l'Orangerie : Exposition de peinture sur le thème du portrait par l'atelier Impression Expression. Cette année, les enfants de l'école primaire et du centre de loisirs, ainsi que les résidents de la maison de retraite " La Rose des Vents "participeront à l'exposition. Invités d'honneur : Lydie Paumier et Olivier Hilbert. Contact : atelierimpressionexpression@gmail.com

Samedi 24 mai 14h au kiosque, parc de la mairie : Mai à vélo. Ballade en vélo jusqu'à Marsilly. Inscriptions obligatoires auprès du CCAS de L'Houmeau.

Mercredi 11 juin à 10h, salle de l'Orangerie : réunion d'information sur les cybermenaces. Organisée par le CCAS en collaboration avec la gendarmerie.

13,14 et 15 juin : Collecte de printemps de la Banque Alimentaire de la Charente-Maritime.